

## CR du CTSD carte scolaire 1er degré du 23 juin 2022

### I. Réponses de la DSDEN aux déclarations liminaires des OS

- La DSDEN annonce l'ouverture d'un grand chantier sur la révision des zones d'éducation prioritaire.
- M. Ouvrard (directeur académique adjoint) affirme que les CTEN (c.a.d contractuels) engagés à la rentrée seront accompagnés, même s'ils ne restent qu' un an. Il précise que certains enseignants préfèrent rester contractuels. Certains d'entre eux ne veulent pas rester dans l'EN à titre définitif.

### II. Phase 2 des mesures de carte scolaire

- Les effectifs sont en baisse de – 219 élèves.
- derniers ajustements:
  - -55 ETP à cause de la baisse des effectifs
  - abondement de 92 ETP pour l'EP
  - abondement de 26 ETP pour les décharges de directeur
  - + 1 ETP autisme
  - +2 ETP école inclusive
  - +1ETP cellule d'écoute académique

Cela revient à un abondement de +67 ETP en phase 2.

### III. Examen des situations des écoles

Monsieur Ouvrard ne souhaite pas procéder à l'examen par circonscription, car il estime que c'est le travail qui doit être fait au GT, auquel certaines OS n'ont pas participé, car elles n'avaient pas reçu les documents préparatoires assez tôt et n'avaient donc pas pu préparer le GT.

Les OS réitèrent leur demande de recevoir les documents préparatoires à temps, afin de pouvoir prendre contact avec les écoles avant le GT et pas uniquement entre le GT et le CTSD qui se tient souvent à une date très rapprochée. Si la DSDEN décide de modifier ce mode de fonctionnement, les OS souhaiteraient être mises au courant de cette modification en amont.

Finalement, le cas des écoles est examiné circonscription par circonscription.

**Annulations de fermetures**

<b>circonscription</b>	<b>commune</b>	<b>école</b>	<b>annulation de la fermeture de</b>
BOIS D ARCY	VILLEPREUX	E.E.PU THOMAS PESQUET	la 6 ème classe maternelle
CARRIERES SOUS POISSY	VILLENES SUR SEINE	E.M.PU LES SABLES	la 5 ème classe maternelle
CHATOU	CHATOU	E.E.PU JULES FERRY	la 10ème classe élémentaire
CHEVREUSE	BONNELLES	E.M.PU L'ORANGERIE	la 3 ème classe maternelle
CHEVREUSE	BULLION	E.E.PU	la 5 ème classe élémentaire
GUYANCOURT ET MONTIGNY	MONTIGNY LE BRETONNEUX	E.M.PU MANSART	la 4 ème classe maternelle
LE PECQ - MARLY	NOISY LE ROI	E.M.PU PAULINE KERGOMARD	la 5 ème classe maternelle
MANTES LA JOLIE II	MANTES LA JOLIE	E.E.PU JACQUES COUSTEAU	la 13ème classe élémentaire
MANTES LA VILLE	MANTES LA VILLE	E.E.PU ARMAND GAILLARD	la 15ème classe élémentaire
MEULAN	VERNEUIL SUR SEINE	E.E.PU LA GARENNE	la 11ème classe élémentaire
RAMBOUILLET	AUFFARGIS	E.M.PU CLOS MARTIN	la 3 ème classe maternelle

**Annulations d'ouvertures**

<b>circonscription</b>	<b>commune</b>	<b>école</b>	<b>annulation de l'ouverture de la</b>
BOIS D ARCY	BOIS D ARCY	E.M.PU MADELEINE RENAULT	5ème classe maternelle
CHATOU	HOUILLES	E.E.PU REVEIL MATIN	17ème classe élémentaire
CONFLANS STE HONORINE	ACHERES	E.M.PU JULIENNE ET RENE VOLAT	6ème classe maternelle
ELANCOURT	MAUREPAS	E.M.PU DU CENTRE	3ème classe maternelle
GUYANCOURT ET MONTIGNY	GUYANCOURT	E.M.PU ELSA TRIOLET	7ème classe maternelle
LE PECQ - MARLY	MARLY LE ROI	E.M.PU PROFESSEUR RAMON	4ème classe maternelle

MANTES LA JOLIE I	MANTES LA JOLIE	E.E.PU HENRI MATISSE	5ème classe maternelle
TRAPPES	TRAPPES	E.M.PU ANNE FRANK	5ème classe maternelle
TRAPPES	TRAPPES	E.M.PU MAURICE THOREZ	5ème classe maternelle
BEYNES	HOUDAN	E.E.PU	8ème classe élémentaire

#### **IV. Adoption à l'unanimité de deux vœux**

Les vœux suivants ont été adoptés à l'unanimité :

##### **vœu 1**

Des collègues remplaçants, affectés exclusivement sur les compensations et pondérations des PE en REP+ ont été informés que la DSDEN prévoit de modifier l'organisation de leurs missions dès la rentrée 2022. Ainsi, il est question de mutualiser tous ces personnels au niveau départemental.

Pour rappel, depuis 8 ans, ces collègues assurent des remplacements sur un secteur précis des enseignants REP+. Ils sont intégrés aux équipes enseignantes et assurent la continuité pédagogique auprès des élèves qui les connaissent.

Les remplaçants concernés n'ont pas été informés en amont des opérations de mouvement et n'ont donc pas pu solliciter d'autres postes. S'ils étaient contraints précipitamment de quitter le dispositif REP+, cela aurait de lourdes conséquences sur leur rémunération, leurs conditions de travail, les trajets, les missions pédagogiques, leur implication dans les projets, et leurs organisations familiales.

C'est pourquoi les OS s'opposent à l'unanimité à toute modification de l'organisation des TR REP + et revendiquent la création de postes supplémentaires de TR pour le département.

##### **vœu 2**

Les membres du CTSD demandent que les écoles qui expriment leur refus des évaluations d'écoles sortent de ce dispositif.

#### **V. vote des OS sur les mesures de carte scolaire 1er degré**

Au regard de l'insuffisance des moyens, 7 syndicats sur 9 ont voté contre les mesures de carte scolaire à l'issue du CTSD. Deux OS se sont abstenues.